



Observatoire des marchés publics romand  
p.a. SIA section vaud  
av. rumine 6, CH-1005 Lausanne, tél. 021 646 34 21

### Analyse des procédures de passation de marchés publics

<b>Date de l'analyse :</b>	21.11.2022
<b>Titre du projet du marché</b>	Prestations de services mandataire moyenne et basse tension, mise à la terre pour le projet « Sécurisation du tracé de l'AOMC – MT-BT-MaLT »
<b>Forme / genre de mise en concurrence</b>	Appel d'offres avec cahier des charges détaillé
<b>ID du projet</b>	246457
<b>N° de la publication SIMAP</b>	1294175
<b>Date de publication SIMAP</b>	28.10.2022
<b>Adjudicateur</b>	Transports Publics du Chablais SA
<b>Organisateur</b>	Transports Publics du Chablais SA Département Infrastructure, à l'attention de Jean-Bernard Duchoud, Place de la Gare 5, 1860 Aigle, Téléphone : 024 468 05 95, E-mail: jean-bernard.duchoud@tpc.ch, URL www.tpc.ch
<b>Inscription</b>	Sur SIMAP, pas de délai
<b>Visite</b>	Pas de visite prévue
<b>Questions</b>	17.11.2022 Les questions doivent être formulées de manière anonyme sur le forum du site <a href="http://www.simap.ch">www.simap.ch</a> de la soumission concernée. Les réponses seront formulées de manière générale sur ce forum d'ici au 24.11.2022. Les réponses seront données exclusivement par l'intermédiaire de cette même plateforme. Les questions reçues après le 17.11.2022 ne seront pas traitées.
<b>Rendu documents</b>	16.12.2022 à 11h00 Le candidat doit déposer son offre sous forme pli fermé dans une enveloppe mentionnant "SÉCURISATION AOMC Prestations de mandataire MT – BT – MaLT / Phases SIA 41 à 53, Nom du soumissionnaire". Mention : « Offre – À ne pas ouvrir ». L'offre est remise en deux exemplaires papier et sur clef USB (fichiers source réutilisables et documents non protégés).
<b>Rendu maquette</b>	Pas de maquette à rendre
<b>Type de procédure</b>	Procédure ouverte soumise à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux
<b>Genre de prestations / type de mandats</b>	CPV: <ul style="list-style-type: none"> <li>71310000 - Services de conseil en matière d'ingénierie et de construction,</li> <li>71334000 - Services d'ingénierie mécanique et électrique</li> </ul> Un mandataire individuel est envisagé. Spécialiste engagé : Electricien spécialisé en MT – BT et MaLT
<b>Description détaillée des prestations / du projet</b>	Le mandat consiste en prestations de services basse et moyenne tension ainsi que mise à la terre dans le projet mentionné lors de l'élaboration du projet d'exécution et de la réalisation.  Le projet de sécurisation consiste en la réalisation d'un nouveau tracé d'environ 4 km entre Collombey-Muraz et Monthey, avec un raccordement sur la voie en adhérence en direction d'Aigle et sur la voie à crémaillère en direction du Val d'Illiez. Le nouveau tracé se compose des éléments particuliers suivants :  Voie sur ballast : 4 trémies, 2 tranchées couvertes, 1 franchissement en courbe sous les voies CFF, 1 halte souterraine en tranchée couverte avec ventilation naturelle, 1 halte en pleine voie, Une gare commune CFF – AOMC à Monthey avec création de 4 voies et 3 quais.  Les prestations se réfèrent aux phases définies dans les règlements SIA 112  Les prestations à fournir sont clairement définies et délimitées de manière à pouvoir correctement comparer les différentes offres entre elles.
<b>Communauté de mandataires</b>	Non admise.
<b>Sous-traitance</b>	Admise.  Au maximum à 20% (un seul niveau). Les personnes clés ne peuvent pas faire partie des bureaux sous-traitants.

<b>Mandataires préimpliqués</b>	Les bureaux préimpliqués dans le cadre de l'élaboration du PAP partiel ne sont pas cités (BG, RS ingénieurs SA, PRA Ingénieurs Conseils SA, SRP Ingénieur AG, EMA Eric Maria architectes associés SA). Le BAMO, accompagnateur du dossier AO, est cité.  Les documents produits font partie de l'appel d'offres.
<b>Comité d'évaluation ou Jury / collège d'experts</b>	M. Jean-Bernard Duchoud TPC, chef de projet général M. Grégoire Favre TPC, responsable unité Études et projets M. Laurent Masson TPC, chef de projet partiel BT M. Romina Angeloni, juriste M. Stéphane Brolin* Techdata, assistance au maître d'ouvrage
<b>Conditions de participation</b>	L'appel d'offres s'adresse à tout bureau d'ingénieurs ayant déjà fournis des prestations similaires.
<b>Critères d'aptitude</b>	Q1 : garanties techniques, administratives et financières Q2 : engagement sur l'honneur Q3 : Références
<b>Critères d'adjudication / de sélection</b>	le temps consacré selon méthode T4) A2 : Organisation pour l'exécution du marché Pondération 45% A3 : Qualité technique de l'offre -Méthodologie et compréhension du mandat Pondération 25%  Les critères sont notés sur une échelle de 0 à 5.
<b>Indemnités / prix :</b>	Pas d'indemnités.

**Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce :**

<b>Qualités de l'appel d'offres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les documents de l'appel d'offres contiennent toutes les indications requises</li> <li>La description du projet et des enjeux / objectifs est détaillée</li> <li>Les mandataires préimpliqués dans l'élaboration du PAP ne sont pas mentionnés explicitement; cependant, le texte du DAO fait références aux raisons sociales citées dans les pièces remises en annexe E. En effet, il aurait été préférable que le document administratif indique clairement "Pour la spécialité du DAO, pas de mandataire préimpliqué dans le PAP" ou "Citer la raison sociale du spécialiste préimpliqué". Ce point a été abordé avec l'organisateur de la procédure qui apportera une précision dans le cadre des réponses aux questions.</li> <li>Les moyens d'appréciation des critères d'adjudication sont clairement indiqués.</li> <li>La pondération et la méthode de notation du prix permettent une appréciation équilibrée du rapport qualité - prix des offres.</li> <li>La méthode de notation des critères qualités est conforme à l'art. 24.7 SIA(2022).</li> <li>Les délais sont corrects.</li> <li>Le nombre de membres du collège d'évaluation est suffisant et ceux-ci disposent des compétences professionnelles nécessaires à une évaluation appropriée et à une appréciation adéquate des offres conformément à l'art. 12.3 SIA 144(2022).</li> <li>Les dispositions relatives aux droits d'auteur (droits moraux) et à la confidentialité des documents déposés (droits patrimoniaux) pour l'offre sont mentionnées et sont correctes.</li> <li>L'échantillon de travail exigé par le maître d'ouvrage permet une analyse approfondie du problème conformément au règlement SIA 144(2022)</li> </ul>
<b>Manques de l'appel d'offres</b>	-
<b>Observations de l'OMPr</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'OMPr regrette que le dossier ne se réfère pas au « Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture » SIA 144 et qu'il n'en respecte que partiellement les principes généraux.</li> <li>L'OMPr regrette également que la méthode à deux enveloppes, décrite à l'art. 15 dans le règlement SIA 144, ne soit pas utilisée dans le cadre de cet appel d'offres.</li> </ul>

